

	<p align="center">Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE</p>	<p align="center">n° d'ordre <b>24135</b></p>
---	---	---

**SEANCE du : 24 juin 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 juin à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 18 juin 2024.

### ETAIENT PRESENTS

Thierry BAUDOUIN	Pierre BUREAU	Pascal GABILY	Pierre MORIN
Anne-Marie BARBIER	Sandra CAILTON	Etienne HUCAULT	Arnaud PRINTEMPS
Philippe BARON	Yannick CHARRIER	Marie JARRY	Alain ROBIN
Bérandère BAZANTAY	Bruno COTHOUIS	Constance MACKOW	Anne ROUX
Florence BAZZOLI	Sandrine DELUGEAU, jusqu'à 20h00	Emmanuelle MENARD	Marinette TALLIER
Bruno BODIN	Stéphanie FILLON	Jean-François MOREAU	Véronique VILLEMONTAIX
Anita BRIFFE	Pascale FERCHAUD	Nathalie MOREAU	
Hélène BROSSEAU	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU, à partir de 19h15	Jean-François MORIN, à partir de 19h05	

### POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES

Rodolph THIBAudeau, pouvoir à Constance MACKOW	Jamel CHENIOUR, pouvoir à Bruno COTHOUIS	Philippe ROBIN
Jean-François MORIN, pouvoir à Hélène BROSSEAU jusqu'à 19h05	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU, jusqu'à 19h15	Sandrine DELUGEAU, à partir de 20h00

**Secrétaire de séance :** Arnaud PRINTEMPS, assisté des services de la Ville

**Assistaient également :** Delphine CHESSERON, Directrice Générale des Services  
Yoan FONTENEAU, Directeur des Services Techniques



### Créations et Modifications de tarifs communaux

Jean-François MOREAU présente le dossier.

#### Concessions cimetières rue St-Simon et Saint-Porchaire Page 41

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- **DE VOTER** les tarifs suivants :
  - o **CONCESSIONS POUR CAVURNE - cimetières Rue St-Simon et St-Porchaire**
    - **15 ans : 34.40 €**
    - **Trentenaire : 67.60 €**

#### Modification d'intitulé de la page 34 du registre des tarifs communaux

Afin de pouvoir accueillir des producteurs, confiseurs lors de divers événements et de faire appliquer le tarif en vigueur, il convient de modifier comme suit l'intitulé de la page 34 du registre des tarifs communaux :

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- **DE MODIFIER** comme suit l'intitulé de la page 34 des tarifs municipaux :
  - o **EVENEMENTS ORGANISES PAR LA COMMUNE (Carnaval - fête de la musique, 14 juillet, Marché de Noël, etc...)** - tarif de location pour les producteurs et confiseurs.

Accusé de réception en préfecture  
079-217900497-20240626-DG\_DEL\_2024\_135-DE  
Date de télétransmission : 26/06/2024  
Date de réception préfecture : 26/06/2024

**Modification page 29 des tarifs communaux – OCCUPATIONS TEMPORAIRES DU DOMAINE PUBLIC – tarif pour véhicule de + de 3,5 tonnes pour vente de produits alimentaires stationnant régulièrement**

Lors du vote des tarifs communaux (CM du 20-11-2023) le tarif ci-dessous a été voté comme étant soumis à TVA alors qu'il **n'est pas** soumis à TVA. Il est donc demandé au Conseil Municipal de modifier ce tarif en mentionnant qu'il n'est pas soumis à TVA

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :**

- **DE VOTER** comme suit le tarif ci-dessous :

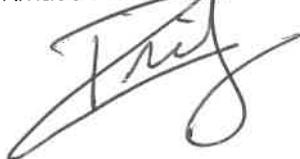
		TARIF NON SOUMIS à TVA
		Année 2024
Véhicule de <b>plus de 3,5 tonnes</b> (Vente de produits alimentaires) <b>stationnant régulièrement</b>	Par jour	<b>22,00 €</b>
<b>*Une convention sera établie avec chaque commerçant</b>		

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

Arnaud PRINTEMPS



Le Maire,  
Emmanuelle MEYERD



Accusé de réception en préfecture  
079-217900497-20240626-DG\_DEL\_2024\_135-DE  
Date de télétransmission : 26/06/2024  
Date de réception préfecture : 26/06/2024